

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [1]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EGALITE PROFESSIONNELLE : UNE ENQUETE VAUDOISE

Une chercheuse de l'Institut d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université de Lausanne, Arlette Mottaz, a entrepris une enquête sur l'égalité professionnelle dans le canton de Vaud*. Cette enquête, effectuée dans le cadre du séminaire de méthodologie du professeur Gonvers, avec la participation de tous les étudiants de la volée 1984-85 et avec la collaboration de Christiane Philippe, assistante, a été effectuée auprès de 13 entreprises du canton, appartenant à différents secteurs privés (restauration, vente, banques, imprimerie, industrie des machines) ou au secteur public (enseignement). Quatorze patrons et 48 travailleuses ont été interviewé-e-s.

Le but de l'enquête, tel qu'il est défini dans le rapport descriptif intitulé « En faits, égalité ? », qui a été récemment publié, était « de voir dans quelle mesure et sur quels points le principe de l'égalité salariale entre les sexes est effectivement pratiqué, quel en est le mode d'application et les résistances y relatives, aussi bien en ce qui concerne les travailleurs que les employeurs ». Son originalité est d'être une enquête qualitative et non quantitative. On n'y trouve pas de statistiques relatives au montant des sa-

laire ; l'accent y est mis, en revanche, sur la perception de la notion théorique d'égalité salariale et sur son application dans les entreprises concernées.

Après un bref aperçu historique sur l'évolution du travail des femmes, l'auteure met en lumière les difficultés inhérentes à l'interprétation de l'article constitutionnel adopté le 14 juin 1981 (article 4bis de la Constitution fédérale), qui stipule que « Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale ». La principale de ces difficultés consiste à trouver des critères objectifs permettant de définir la notion de « valeur égale ».

Sur le plan pratique, nombreux sont les patrons interrogés dans l'enquête qui avouent n'avoir dans leur entreprise que peu ou pas de postes féminins et masculins comparables. Presque tous admettent le bien-fondé de l'article constitutionnel en question, et se déclarent prêts à l'appliquer (ou déclarent déjà le faire), mais la situation réelle de l'emploi dans leur entreprise ne permet pas toujours de vérifier leur bonne volonté.

Quant aux femmes interrogées, leur attitude varie selon qu'elles occupent ou non un poste permettant une comparaison avec des postes masculins équivalents. Celles qui occupent de tels postes sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à admettre que l'égalité est réalisée.

Du côté des employeurs comme du côté des travailleuses, la différence du statut des femmes et des hommes sur le marché du travail est fréquemment invoquée comme une cause de l'inégalité salariale : les femmes sont généralement perçues, et se perçoivent elles-mêmes, comme des travailleuses de deuxième classe. Cet *a priori* s'explique en grande partie par le niveau inférieur de leur formation et de leur qualification professionnelle. Mais il faut aussi souligner l'existence d'un certain défaitisme féminin, qui plonge ses racines dans le sentiment de n'être pas tout à fait à sa place dans le monde du travail. Ainsi, au moment de l'engagement, une femme ne négocie pas son salaire avec la même âpreté qu'un homme...

La dichotomie entre monde du travail et monde privé, qui est à l'origine de ce sentiment, doit aussi, conclut Arlette Mottaz, être combattue. — (sl)

* Arlette Mottaz nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons laissé entendre dans notre précédente édition, sa recherche a été effectuée pour l'Institut universitaire sus-mentionné, et non sous mandat du Comité du 14 juin.

ELECTIONS FRIBOURGEOISES : UNE FEMME MOINS DEUX

La surprise des élections fribourgeoises de novembre dernier est sans conteste l'accès d'une femme à l'exécutif cantonal. Roselyne Creusaz a été coura-

AGENDA

LYCEUM-CLUB (VD)

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 9 janvier, à 17 heures : le Carrousel des animaux, récital en compagnie d'Odette Kocher, Simone Chatelain et Germaine Perret, pianiste, du Lyceum de Genève. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 16 janvier, à 17 heures : récital de **Urs König**, piano (Berne). Au programme, des œuvres de W. A. Mozart, L. van Beethoven, F. Schubert et R. Schumann. Entrée non-membres : 7 francs.

Vendredi 23 janvier, à 17 heures : **Anne Bonhôte**, écrivain genevoise : « Le temps d'apprendre à vivre, que transmettre aux adolescents ? ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 30 janvier, à 17 heures : **J.-F. Depierraz**, écrivain et Résident de Crêt-Bérard, présente « La huitième Heure », roman. Entrée non-membres : 3 francs (Signatures).

Vendredi 6 février, à 17 heures : **Gérard Valbert**, écrivain et journaliste

de radio parle du grand écrivain **Albert Cohen**. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 13 février, à 17 h : récital de **François Gottraux**, violon et **Philippe Schiltknecht**, violoncelle, qui interpréteront des œuvres de A. Rolla, G.-P. Telemann, E. Ysaÿe et A. Honegger. Entrée non-membres : 7 francs.

Vendredi 20 février, à 17 h : **Gérard Le Coat** présente son ouvrage : « Culture au quotidien, jeunesse au quotidien ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 27 février, à 17 h : **Yva Perret**, éditeur : « La santé par les pierres » (lithothérapie), un ouvrage de **Daya Sarai Chocron**.

Radio Zones : Marathon féministe

Mercredi 21 janvier, de 10 heures à minuit sans interruption, aura lieu un « Marathon féministe » sur Ondes femmes, radio Zones FM 93.8. Musique, interviews, discussions... Téléphone depuis la Suisse : (023) 50 40 51 41.

NOUVEAUX COURS ORPER (NE)

Le groupe d'orientation personnelle (ORPER) organise de nouveaux cours. Destinés aux femmes souhaitant rencontrer d'autres femmes pour échanger leurs expériences, trouver ou retrouver leurs possibilités et ressources propres, rechercher les moyens de les mettre en valeur, ces cours auront lieu dès le 14 janvier, au collège Numa-Droz, à La Chaux-de-Fonds. Ils seront animés par Anne-Lise Jeannet et Danielle Maillat. Un autre cours sera organisé dès le 22 avril à Neuchâtel.

Le nombre de participantes étant limité à 10 personnes, mieux vaut s'inscrire rapidement, à l'Université populaire (039/23 27 23 pour La Chaux-de-Fonds, 038/25 50 40 pour Neuchâtel).

Ce cours a pour but, notamment au moyen de l'analyse transactionnelle, de faire le point et marquer un temps d'arrêt. Il ne propose pas de recette de vie. — (mpa)

geuse et son parti étonné. Les milieux généralement bien informés aussi. Comme tout a été dit à ce sujet, nous n'y reviendrons pas. Ce qu'il ne faudrait pas oublier, c'est qu'au Grand Conseil, on passe de 15 femmes dans la précédente législature à 13 dans la nouvelle. Les districts du lac et de la Gruyère (— 1) n'ont pas de représentantes. Ceux de la Broye (+ 1), de la Glâne et de la Veveyse (+ 1) en ont chacun une. La Sarine se retrouve avec 3 députées dont une nouvelle et Fribourg-Ville avec 4 anciennes. La surprise est venue du district alémanique de la Singine : 3 députées de 3 partis dont 2 nouvelles (sur 6 candidates). Ce fut le seul district où eut lieu une campagne électorale « femmes » : photos et publicité commune dans les Freiburger Nachrichten, animation dans les villages et les centres d'achat. Elles en voulaient.

Sollicitées par l'ADF, les candidates des autres districts avaient trouvé le jeu dangereux : « les hommes de notre parti le prendront mal, nous seront barrées » assuraient-elles.

Je crois que la victoire des Singinoises (le district est généralement considéré comme étant conservateur) vient de leur volonté de se profiler en tant que femmes. Si elles ne l'avaient pas fait, il est fort probable que nous nous retrouverions avec un parlement de 11 femmes sur 130 députés. A méditer. — (bg)

GENEVE : SOLIDARITE AVEC LES VICTIMES DE LA VIOLENCE

Le collectif Viol-Secours de Genève¹ nous a fait parvenir une lettre qu'il a adressée à la police genevoise. Le collectif veut que soit connu le manque d'égards, pour ne pas dire plus, avec lequel sont reçues les femmes qui viennent à la police pour porter plainte après un viol.

Il existe à Genève une brigade des mœurs spécialement formée pour prendre la déposition des femmes agressées sexuellement. L'expérience du collectif montre que les femmes concernées sont obligées de répéter plusieurs fois leur déposition, dans un contexte où elles se sentent traitées plus en accusées qu'en victimes.

Le collectif espère « que cette lettre amènera quelques réflexions... de la part des inspecteurs et inspectrices de la brigade des mœurs » et une manifestation de compréhension et de solidarité de la part de toutes les femmes. Qu'il en trouve ici l'expression, en ce qui nous concerne.

Même appel à un changement des mentalités dans la conférence de presse qu'a organisée récemment le groupe « Solidarité femmes en détresse »². Le cauchemar que vivent de nombreuses femmes, battues, sequestrées, terrori-

sées est le plus souvent ignoré par la société. Par peur du scandale, personne ne dit rien et les enfants sont les premiers otages de cette situation de violence. Si le drame éclate, c'est là aussi à la victime de faire la preuve de son innocence et de sa bonne moralité. Le groupe dénonce la manière tendancieuse dont les journalistes ont usé pour rapporter le procès récent d'une femme victime de violence. On a fouillé dans le passé de la victime pour trouver des circonstances atténuantes pour l'agresseur !

Le nombre de femmes qui s'adressent au groupe « Solidarité femmes en détresse » ne cesse d'augmenter, ce qui, d'après le groupe, n'indique pas une augmentation de la violence, mais une prise de conscience de la part des femmes qu'elles ont une chance de s'en sortir. Dans ce domaine encore tabou, les enquêtes estiment qu'une femme sur cinq est battue, une femme sur dix dans les études les plus optimistes. Il reste tout à faire pour aider des victimes trop souvent silencieuses. — (ogl)

¹ Collectif Viol-Secours, CP 459, 1211 Genève.

² Solidarité femmes en détresse, CP 2831, 1211 Genève.

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 